

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00143 Numéro SIREN : 527 976 187 Nom ou dénomination : 3C ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 10682

Greffes du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/10682

Déposant :

Nom/dénomination : 3C ASSOCIES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 527 976 187

N° gestion : 2015 B 00143



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N°2065 - 2019

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société
Adresse du principal établissement
Adresse du siège social, si différent
Ancienne Adresse en cas de changement

SARL 3C ASSOCIES
6 RUE DES MIMOSAS 77340 PONTAULT COMBAULT

RÉGIME FISCAL DES GROUPE

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et
adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité

Activités exercées :

Assistance et conseil dans les opérations immobilières, notammen

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31% 0 Bénéfice imposable au taux de 15% Bénéfice imposable au taux de 28% Déficit 44 065

2 - Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%
+ values à long terme imposables au taux de 19% Autres + values imposables au taux de 19% + values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Autres dispositifs	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2): ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ? oui Si oui, nom du logiciel utilisé : Plateforme Comptable

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ - N° d'agrément du CGA

Nom et adresse :
- du Comptable : Indép. EMG2 18 B Av de la Faisanderie 91390 Morsang sur Orge
- du Conseil :
- du CGA ou du viseur conventionné :

Copie certifiée conforme
à l'original



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS
DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis		
TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)		

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants								
CRIPPA SERGE GERANT 6 RUE DES MII	600	2018	48 779					

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	



[Signature]

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	7 961	AU	2 982	4 979
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	150	BI	150	150
TOTAL II	BJ	8 111	BK	2 982	5 129
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	98 400	BY	98 400	165 840
Autres créances (3)	BZ	1 282	CA	1 282	4 925
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	15 496	CG	15 496	37 139
Charges constatées d'avance (3)	CH	159	CI	159	74
TOTAL III	CJ	115 337	CK	115 337	207 978
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	123 448	IA	2 982	120 466
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	



② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		Net	31/12/2018	Net	31/12/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	133 014	122 999
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG		
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-47 305	10 014
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	96 709	144 014
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	77	69
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	1 874	2 568
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	702	14 760
Dettes fiscales et sociales			DY	19 429	46 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	1 675	2 150
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	23 757	66 085
Ecarts de conversion passif			V ED		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	120 466	210 099

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 757	66 085
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		



[Signature]

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intra communautaires	Total	31/12/2017
Ventes de marchandises	FA		FB	FC	
- biens	FD		FE	FF	
Production vendue :	FG	47 550	FH	FI	114 200
- services	FJ	47 550	FK	FL	114 200
Chiffre d'affaires nets					
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	
Autres produits (1) (11)				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	47 550 114 200
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (3)				FW	19 158 45 608
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	6 422 4 685
Salaires et traitements				FY	48 779 37 308
Charges sociales (10)				FZ	17 096 11 438
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements				GA	2 171 1 590
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions				GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)				GF	93 626 100 629
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-46 076 13 571
Bénéfice attribué ou perte transférée				III GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV GI	
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	308 279
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	308 279
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)				GV	-308 -279
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-46 384 13 291



[Signature]

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

										31/12/2018		31/12/2017																																																																																																				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	417																																																																																																					
										HB																																																																																																						
										HC																																																																																																						
Produits exceptionnels sur opérations en capital										HD	417																																																																																																					
Reprises sur provisions et transferts de charges										HE	201	1 063																																																																																																				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HF	1 138																																																																																																					
										HG																																																																																																						
										HH	1 338	1 063																																																																																																				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HI	-921	-1 062																																																																																																				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital										HJ																																																																																																						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HK		2 215																																																																																																				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HL	47 967	114 200																																																																																																				
										HM	95 272	104 186																																																																																																				
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HN	-47 305	10 014																																																																																																				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)										HO																																																																																																						
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme									HY																																																																																																						
(2)										- Produits de locations immobilières									IG																																																																																													
(3)																			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP																																																																																				
(4)																												- Crédit-bail mobilier									HQ																																																																											
(5)																																					- Crédit-bail immobilier									IH		1 045																																																																
(6)																																														- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IJ																																																									
(6 bis)																																																							- Produits concernant les entreprises liées									IK																																																
(6 ter)																																																																- Intérêts concernant les entreprises liées									HX																																							
(7)																																																																									Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)									RC																														
(8)																																																																																		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RD																					
(9)																																																																																											- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									A1												
(10)																																																																																																				- Transferts de charges									A2	17 096	11 438	
(11)																																																																																																													- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)																																																																																																															
(13)										- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)																																																																																																						
																			- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives																																																																																													
																												A6 1 620 obligatoires A9 15 476																																																																																				



[Signature]

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
				Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KL	
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM		KO	
Inst. tech., matériel et outillages industriels	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP		KR	
	- Inst. gales., agencements, aménagements divers (dont composants)	M3		KS		KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV		KX	
	- Matériel de transport		5 568	KY		LA	5 750
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		2 366	LB		LD	567
	- Emballages récupérables et divers			LE		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III		LN	7 934	LO		LP	6 317
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	150	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	150	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 084	ØH		ØJ	6 317
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		IX	
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP	LX	LY		LZ	
Constructions :	- Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC	
	- Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions	IS	MG	MH		MI	
	- Inst. gales., agencements, aménagements divers	IT	MJ	MK		ML	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU	MM	MN		MO	
	- Matériel de transport	IV	MP	MQ	5 568	MR	5 750
	- Matériel bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	721	MU	2 211
	- Emballages récupérables et divers	IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
TOTAL III		IY	NG	NH	6 290	NI	7 961
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations		1Ø	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	150	2G	
TOTAL IV		13	NJ	NK	150	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL	8 111	ØM	



[Signature]

**(5 bis) TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	-
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	=
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	



[Signature]

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
		PM	PN	PO	PQ
		PR	PS	PT	PU
Constructions : - sur sol propre - sur sol d'autrui - installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
		QD	QE	QF	QG
Autres immobilisations corporelles : - installations générales, agencements aménagements divers - matériel de transport - matériel de bureau et informatique, mobilier - emballages récupérables et divers		QH	QI	QJ	QK
		QL	QM	QN	QO
		QP	QR	QS	QT
TOTAL III	QU	5 963	QV	2 171	QW
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	5 963	OP	2 171	0Q
				5 152	QX
				5 152	OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres Colonne ①	Mode dégressif Colonne ②	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③	Différentiel de durée et autres Colonne ④	Mode dégressif Colonne ⑤	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
TOTAL I								
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL II								
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C o n s t r u	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
A u t	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ	
Total général non ventilé (NS + NT + NU)								

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR



[Signature]

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Néant ☒

Exercice clos le 31/12/2018

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	TP	TQ	TR
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TS	TT	TU
TOTAL I	D3	D4	D5	D6
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour :	4X	4Y	4Z	5A
- Pensions et obligations similaires	5B	5C	5D	5E
- Impôts (à détailler)	5F	5H	5J	5K
- Renouvellement des immobilisations	5G	5I	5L	5M
- Gros entretien et grandes révisions	5R	5S	5T	5U
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5V	5W	5X	5Y
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5Z	5T	5X	5Y
TOTAL II	SZ	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciations				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations :	02	03	04	05
- Titres mis en évidence	9U	9V	9W	9X
- Titres de participation	06	07	08	09
- Autres immo. financières (à détailler)	6N	6P	6R	6S
Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :		UE	UF	
- D'exploitation		UG	UH	
- Financières		UI	UK	
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10



[Signature]

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT	150	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	98 400	98 400	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM	1 165	1 165	
Etat et autres collectivités publiques :	VB	117	117	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
- Divers	VC			
Groupe et associés (2)	VR			
Débiteurs divers	VS	159	159	
Charges constatées d'avance				
TOTAL	VT	99 991	VU	VV
			99 841	150
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	77	77		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	702	702		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	746	746		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques :	VW	18 683	18 683		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VX				
- Obligations cautionnées	VQ				
- Autres impôts, taxes et ass.					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	1 874	1 874		
Autres dettes	8K	1 675	1 675		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	23 757	VZ	23 757	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				



[Signature]

Exercice clos le 31/12/2018

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2018
	Montant
GAN ART 82	3 040

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2018
	Montant

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				Bénéfice comptable de l'exercice		31/12/2018	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA			
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WE			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				WG		XE	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WB			
Amendes et pénalités				RB			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XX		XW	200
Impôt sur les sociétés				XZ		XY	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	
- Imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme						WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)						XR	
Réintég. div. (à - Intérêts excédentaires				SU			
détailler) DONT : - Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)				SX			
Zones d'entreprises				SW			
Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8		WQ	3 040
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I				WR			3 240
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice		WS	47 305
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU			
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WV			
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH			
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP			
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
- Imputées sur déficits antérieurs				XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales				XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation 2A							
Mesures d'incitation							
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY			
Majoration d'amortissement				XD			
Abattement sur les bénéfices et exonérations							
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)				K9			
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)				L6			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)				OV			
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)				PC			
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)				L2			
Société d'investissements immobiliers cotée				K3			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				IF			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)							
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)				L5			
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)				PA			
Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)				XC			
				PP			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses Dont déduction exceptionnelle pour investissement				X9			
Créance dérogée par le report en arrière de déficit				ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
TOTAL II				XH			47 305
III - RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI			
Bénéfice (I - II)						XJ	44 065
Déficit (II - I)				ZL			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN		XO	44 065



[Signature]



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	44 065
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	44 065
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime d'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL		8X	8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL		9D	9E
Charges à payer			
TOTAL		9K	9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		



[Signature]

11
 TABLEAU D'AFFECTATION
 DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS
 Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Origines		Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Prélèvements sur les réserves	0E	Dividendes	ZE
		Autres répartitions	ZF
		Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	TOTAL II	ZH
	10 014		10 014

Renseignements divers

31/12/2018		31/12/2017	
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
Détail des postes			
- Sous-traitance	YT	3 250	25 583
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8	XQ	1 800	2 250
- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	4 190	5 003
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST	9 918	12 772
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052	ZJ	19 158	45 608
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW		
Impôts et taxes : - Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	6 422	4 685
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052	YX	6 422	4 685
TVA			
Montant de la TVA collectée	YY	13 333	11 600
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	4 416	4 960
Divers			
Montant brut des salaires	OB		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	OS		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
		Sté mère/filiale ? JH	N° SIRET société mère JJ



Handwritten signature

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
CLIO III SOCIETE - 6CV	17/10/2013	5 568			4 764	804
PACK FNAC PORTABLE HP	21/02/2017	721			388	333

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑩
CLIO III SOCIE	417	-388	-388				
PACK FNAC PC		-333	-333				
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés				+			
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+			
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+			
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+			
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL			-721				
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%



[Signature]

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒ x

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	
--	--

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					



[Signature]

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						



[Signature]

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



[Signature]

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel

dont apprentis
dont handicapésYP
YF
YG
RL

Effectifs affectés à l'activité artisanale

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaire de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

OA

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés

OK

Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante

OL

Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges

OT

TOTAL I

OX

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OH

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

OE

Subventions d'exploitation reçues

OF

Variation positive des stocks

OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

XT

TOTAL II

OM

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats

ON

Variation négative des stocks

OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

OR

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

OZ

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OW

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

O9

Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante

OY

TOTAL III

OJ

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée

TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)

OG

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)

SA

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,****veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE**

Mono-établissement au sens de la CVAE

EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE

GX

Effectifs au sens de la CVAE

EY

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)

HX

Période de référence

du

au

Date de cessation

186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.



3C ASSOCIES

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2018 Néant ☐

N° SIREN	527976187		
Dénomination de l'entreprise	3C ASSOCIES		
- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS		
Adresse : - Code postal	77340		
- Ville	PONTAULT COMBAULT		

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	CRIPPA SERGE		
Nom marital		% de détention	60.00	Nb de parts ou d'actions 600	
Naissance :	Date	30/06/1960	N° Département	94	
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE		Pays	FR
Adresse :	N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS		Pays	FR
	Code postal	77340	Commune	PONTAUL-COMBAULT	



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☒

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire ☐	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant



DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2018

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination		SARL 3C ASSOCIES	
Complément de dénomination			
N° SIREN		527976187	
N° de Téléphone			
Adresse Mail		emg2@emg2.fr	
Adresse		- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville	
		6 RUE DES MIMOSAS 77340 PONTAULT COMBAULT	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 6920Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2018	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2018	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2017	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E . Monnaie			
Code monnaie		EUR	



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2018

Charges à payer	Montant
PROV HONORAIRES BILAN 2018	1 075
PROV HONORAIRES JURIDIQUE 2018	600





DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2018

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MACIF ASSU AUTO	01/04/2018	31/03/2019	159		

4



SARL 3C ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 6 avenue des Mimosas
77340 – PONTAULT-COMBAULT
527 976 187 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le 24 juin,

A 11h00,

Les associés de la SARL 3C ASSOCIES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Jacky CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 1 à 150	150 parts
--	-----------

Laura CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 501 à 650	150 parts
--	-----------

Maryse CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 901 à 1 000	100 parts
---	-----------

Serge CRIPPA Propriétaire de Numérotées 151 à 500, puis 651 à 900	600 parts
---	-----------

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, soit :	1 000 parts
--	--------------------

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.



L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Serge CRIPPA en sa qualité de gérant.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

se



Handwritten signature.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 47 304,97 € de la manière suivante :

- Au débit du compte « Réserve facultative » : - 47 304,97 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la rémunération attribuée au gérant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Celle-ci s'est élevée à 48 779 € à laquelle s'ajoutent des cotisations sociales à hauteur de 17 095,51 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant.



Serge CRIPPA

SARL 3C ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 6 avenue des Mimosas
77340 – PONTAULT-COMBAULT
527 976 187 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Effectif salarié

La société ne compte aucun effectif salarié au 31 décembre 2018 et son activité est principalement assurée par le gérant.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les prestations de service se sont élevées à 47 550 € contre 114 200 € en 2017. La société a eu recours à de la sous-traitance pour un montant de 3 250 € contre 25 583,35 € en 2017. La production interne HT ressort donc à 44 300 € au 31 décembre 2018 contre 88 616,65 € en 2017.

Le montant des autres consommations s'élève à 15 908,46 € contre 20 025,05 € au 31 décembre 2017.



La société a payé sur cet exercice des impôts et taxes à hauteur de 6 421 93 contre 4 685 € sur l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements est de 2 171,10 € contre 1 590,12 € sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif à – 46 076 € alors qu'il était positif à 13 570,70 € au 31 décembre 2017.

Sur cet exercice, la société n'a pas été redevable au titre de l'impôt sur les sociétés tandis qu'elle a payé 2 215 € à ce titre sur l'exercice précédent sur l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par une perte de – 47 304,97 € tandis qu'un bénéfice de 10 014,07 € avait été constaté au 31 décembre 2017.

Information sur la structure financière

La trésorerie disponible est de 15 495,86 € au 31 décembre 2018.

La capacité d'autofinancement est négative à – 49 476,07 €.

La société n'a souscrit aucun emprunt sur cet exercice et aucun emprunt n'est en cours de remboursement.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2018.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société connaît un net ralentissement de son activité en raison de circonstances extérieures auxquelles elle n'a pu faire face efficacement. Elle poursuit son activité mais si le ralentissement persiste, il n'est pas exclu de procéder, à court ou moyen terme, à une restructuration intégrale de ses méthodes et de son fonctionnement.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de - 47 304,97 €. Nous vous proposons d'affecter cette perte de la manière suivante :

- Au débit du compte « Réserve facultative » : - 47 304,97 €

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la date d'immatriculation de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

La société est administrée et gérée par M. Serge CRIPPA en qualité de gérant. Celui-ci a perçu une rémunération s'élevant à 48 779 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Cette rémunération est assortie de charges sociales pour un montant de 17 095,51 €.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à PONTAULT-COMBAULT
Le 3 juin 2019



Serge CRIPPA
Gérant